

REUNION SYNDICALE DU 28/01/2020 SNU DROME ARDECHE
--

Présentes : Cathie Sébastian, Fabienne Damier Payen, Isabelle Clément, Pascale Ozil, Gabrielle Giroud, Muriel Sempe, Nadine Arribat, Hélène Dubarry, Corine Bouquerot, Angélique Basseux

Adresse de la nouvelle trésorière :

Stéphanie Velle
4150 route de Cordon
74700 Cordon

Echange sur l'actualité

Débat sur retraite, combat syndical, acquis sociaux...

Question sur le problème financier posée aux collègues qui font la grève. Et elles demandent si le SNU donne une compensation financière pour compenser la perte des salaires.

Et qui implique comment pouvoir continuer un mouvement de grève dans ces conditions.

Pour mémoire les payes sont faites le 10 du mois, donc en fonction des jours de grèves les déductions sur les salaires peuvent être décalées.

Proposition d'organiser un CFS sur l'histoire des syndicats, des combats et acquis sociaux...

Compte rendu conseil régional du 23 janvier

CFS prévisionnel :

2/04 : Grenoble, nouveaux recrutés (concerne tous les nouveaux recrutés, pas que les adhérents)

23/06 : Grenoble, cfs en construction sur divers sujets d'actualité

04/05 : Lyon, retraite et protection sociale

Date à venir :

Femmes et santé, femmes et enfermement, Grenoble

Mixité des métiers, Lyon

Nous souhaitons démultiplier le CFS du 23/06 qui est en construction à Grenoble. Nous demandons aux collègues de Grenoble de nous donner les dates de préparation pour que nous puissions nous impliquer dans cette préparation.

Nouvelle convention : tous les agents vont être formés.

Quelle est la différence entre le décret et la convention ? Pour combien de temps ? Ensuite que va-t-il se passer ? Et au bout de combien de temps ? Y aura-t-il de nouvelles négociations entre les partenaires sociaux ?

Mise en place des ateliers « permittants », qui entraîne encore un surcroît d'activité pour les agents placements, qui sont déjà très impactés par les suppressions des services civiques

Et le service entreprise est renforcé au détriment du service placement.

Congrès SNU TEFI du 15 au 19 juin au Cap Ferret.

Représentants de Proximité :

Suite aux tractations au sein du CSE, et aux personnes à « recaser » en Ardèche, la quotité a été modifiée comme suit :

Drome : 3

Manue Castellaro SNU, Bernard Gay SNAP, Olivier Barnola CFDT

Ardèche : 3

Sébastien Vacher SNAP, Nello Déon CGT, Raoul Sanchez CGC

Ils agissent sur délégation du CSE.

Une réunion est prévue avec les DT durant la semaine 16.

Une communication sur les personnes RP a été faite par l'hebdo DRAPS aux ELD.

Le SNU demande à ce que cette information soit donnée à tous les agents.

On regrette qu'un DP Drome ait été supprimé au profit de l'Ardèche, le nombre d'agents étant nettement supérieur en Drome et les RP Ardèche ne peuvent pas intervenir en Drome.

ASC

Les dotations loisirs et enfants devraient être mis à l'ordre du jour du CSE de fin février.

Donc ne pas communiquer actuellement.

Les locations sont en ligne.

Il y aura des petites activités

Modalité de gestion de l'activité syndicale sur Horoquartz

Cathie assisté à la formation fait par le dialogue social

Le fonctionnement est modifié pour les heures syndicales :

- Déterminer le temps de travail effectif : 9h à 16h, soit 6h15. Puis déduire de 7h30, il reste 1h15

- Déterminer le temps de trajet : pour un temps de trajet de 1h30, pour aller à 7h30, tu auras 15 minutes qui vont agrémente le « créditdébit »

- Pour avoir un remboursement de frais, il faut un déplacement de 30 minutes minimum.

- La durée de journée maximum est 9h15

Poser en premier le temps de trajet puis le temps de travail

Exemple pour une réunion à Lyon, départ de Valence

- le temps de trajet DSORE, heure de début et heure de fin : 7h30 à 10h00 (c'est le temps pour un AR à Lyon réel, attention il faut la copie de l'itinéraire Michelin ou Mappy)

- le temps de travail FSORE, heure de début et heure de fin : 10h00 à 16h45 (c'est le temps de travail effectif calculé sur le maximum autorisé à savoir 9h15, dans cet exemple calcul : 9h15 – 2h30 = 6h45)

Le temps de trajet à récupérer est ensuite calculé comme suit :

Temps de travail normal – temps de travail effectif : 7h30 – 6h45 = 45 minutes

Temps de trajet réel – le résultat ci-dessus = 2h30 – 45 = 1h45

Attention ces 1h45 de DSORE vont alimenter votre compteur « débitcrédit » et on ne peut rentrer que 3h45 maximum par semaine dans ce cadre.

Attention il y a un délai de prévenance de 8 jours pour poser cette journée

Infos diverses

Lors de la préparation de la réunion syndicale vendredi 24 janvier, nous avons été virées du bureau syndical.

Le CRI est annoncé pour le 2eme trimestre

Sur le dernier hebdo DRAPS : mise au point des activités syndicales par Siebenborg :
- interdiction de distribuer des tracts durant les heures de travail (par exemple dans les bannettes, il faut distribuer à l'extérieur)
- interdiction des faire des activités syndicales durant les heures de travail

Affichages obligatoires : voir note, seule action possible, vérifier que tout est bien affiché.

Compte rendu du Pack de démarrage du site pilote Carmaux
Démarrage en novembre, sur toute la journée, 4 conseillers mobilisés sur l'animation dont un GDD pour une intervention de 30 minutes (droits et devoirs, indemnités...)
Répartition par ilot, 4/5 personnes, les conseillers animent avec leurs tablettes. Questionnaire en fin de matinée.
Pause déjeuner de 1h30, retour à 14h.
Les conseillers débriffent les questionnaires à 13h30 avant le retour des DE.
Reprise des ateliers

Mise en relation et service entreprise.
On reproche aux Cdde de ne pas faire assez de mise en relation en Gpf et en Esi.
Alors que ce doit être au service entreprise de faire du rappro lors de la saisie des offres !

Recours : nouveau triptyque actualisé (pièce jointe)

Voir tract SNU : alertes disparitions (pièce jointe)
Jmob, poubelles,....

Tour des agences

Crest

Nouvelle organisation CDE, avec le poste des offres à 30 jours, pas encore bien clair !
Remaniement des équipes, valse des Rep entre les équipes.
Demande toujours beaucoup d'efforts aux conseillers CDDE, plus de réponses aux questions indem, du rappro...
Plusieurs arrêt de maladie, 1 départ en retraite en avril, 1 départ en juillet, 1 en fin année et 1 prévisionnel !!

Briffaut

On demande de privilégier les suivis en collectif
4 départs en retraite dans l'année, 2 GDD et 2 CDDE
Plusieurs en prévision pour l'année 2021
Les portefeuilles explosent

Hugo

2 départs en retraite : 1 CDDE / 1 CDE
3 conseillers GDD sont partis l'an dernier –
Un CDD a été embauché en GDD et 2 pour le placement
Le poste en ACCO GLO a été retiré à une conseillère (sans information à la personne) pour le donner à une autre personne.
Problème sur les positionnements comme référents de session de formation, mauvaise information auprès des conseillers

Modification des équipes

Pierrelatte

Réintégration d'une collègue après 3 ans de congés de maladie avec la Gpec (donc prime de 1500€) et choix du poste !!...Alors que d'autres collègues demandaient à changer de poste depuis longtemps.

Fournier DTD est venu à Nyons pour faire une réunion de travail sur les dysfonctionnements signalés par les agents entre les 2 agences, exemple : les Rep viennent environ 1 fois par mois à Nyons

1 départ en retraite

Montélimar

1 départ retraite en avril et certains présumés 3

Toujours diviser pour mieux régner !

Problèmes de matériels (sièges, support pour imprimantes, tiroirs...)

Privas

Toujours des soucis avec ELD de 5 personnes, soutenus par la DR pour leur organisation.

Multiplication des groupes de travail...pour tout et rien, et vu qu'il y a 30 personnes – ELD et indemnisation, il reste environ 20 agents pour gérer tout le reste, les plages contraintes, les esi et gpf... et les groupes de travail !!!

Toutes les agences annoncent avoir les meilleurs chiffres de Drome Ardèche.... Cherchez l'erreur !!!

Prochaines réunions de section

Jeudi 9 avril à Montélimar...(préparation pour le bureau le vendredi 3 avril)

Jeudi 11 juin chez Fabienne à Montvendre...(préparation pour le bureau le vendredi 5 juin)

Cathie se renseigne pour poser ces journées en RESS